

LETTRE OUVERTE AUX PARENTS D'ELEVES du Collège de Traînou

Madame, Monsieur,

A la rentrée, votre enfant aura peut-être pour professeur un enseignant dit « stagiaire » qui, jusqu'à cette année, avait en responsabilité deux classes seulement pour apprendre son métier en alternance au sein d'un institut de formation des maîtres.

Dès septembre 2010, ces professeurs stagiaires, comme des professeurs expérimentés, devront assurer un service complet devant élèves et ne bénéficieront que de quatre semaines de formation dans l'année.

- **Accepterez-vous que votre enfant :**
 - **soit pris en charge par un enseignant non formé qui ne pourra pas prendre en compte correctement ses éventuelles difficultés ?**
 - **voie défilier des étudiants en master pour remplacer leur professeur stagiaire pendant ses semaines de formation ?**

Nous, enseignants et personnel d'éducation, le refusons !

Toujours à la rentrée 2010, le Rectorat va supprimer 24 postes d'assistants d'éducation (anciennement surveillants) dans les collèges du Loiret, soit, concrètement, l'équivalent de 1 à 2 postes supprimés dans chaque collège et peut-être à Traînou....

- **Accepterez-vous que votre enfant soit moins encadré, moins surveillé, voire moins protégé dans la cour ? à la demi-pension ? en permanence ? en soutien ?**

Nous, enseignants et personnel d'éducation, le refusons !

Jusqu'à cette année, votre enfant et vous-mêmes étiez aidés dans l'élaboration des choix d'orientation par la Conseillère d'Orientation Psychologue de l'établissement.

Un projet ministériel prévoit de limiter l'intervention de ces C.O.P. aux seuls élèves décrocheurs, handicapés ou nouvellement arrivés en France.

Ainsi, le suivi et le conseil d'orientation reposeront exclusivement sur les enseignants, certes consciencieux mais surtout non spécialistes.

- **Accepterez-vous que votre enfant :**
 - **ne puisse plus consulter un(e) spécialiste de l'orientation au sein même de son établissement ?**
 - **soit obligé, pour les questions plus précises, de recourir à des plateformes téléphoniques ?**

Nous, enseignants et personnel d'éducation, le refusons !

Et nous vous engageons à soutenir nos actions pour exiger d'autres choix d'avenir pour vos enfants.

**Des représentants du Personnel d'Enseignement et d'Education
du collège de La Forêt de Traînou.**